

Date de convocation : 14 octobre 2014.

METZ MÉTROPOLE COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION HARMONY PARK | 11 bd Solidarité | BP 55025 | 57071 METZ CEDEX 3 T. 03 87 20 10 00 | F. 03 87 20 10 29 | www.metzmetropole.fr

Nombre de membres élus au Bureau : 47

Membres en fonction : 47

Membres présents : 37

Absents excusés : 5

Absents: 5

Pouvoir: 1

Vote(s) pour: 38 Vote(s) contre: 0

Abstention(s): 0

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS **DU BUREAU**

Séance du lundi 20 octobre 2014,

Sous la présidence de Monsieur Jean-Luc BOHL, Président de la Communauté d'Agglomération de Metz Métropole, Maire de Montigny-lès-Metz.

Point n° 23 : Accord-cadre n° 1301 relatif à la fourniture de gaz naturel (achat, transport, distribution et stockage) et services associés.

Rapporteur: Monsieur BAUCHE

Le Bureau. Les Commissions entendues,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU l'article L. 445-4 du Code de l'Energie,

VU le groupement de commande permanent relatif à la fourniture de gaz naturel et associés.

VU le Code des Marchés Publics, et notamment ses articles 33, 57 à 59 et 76,

VU l'accord-cadre n° 1301, sans montant minimum et sans montant maximum, relatif à la fourniture de gaz naturel (achat, transport, distribution et stockage) et services associés,

VU la décision de la Commission d'Appel d'Offres du 20 octobre 2014 d'attribuer l'accord cadre multi-attributaires d'une durée de quatre années aux sociétés suivantes :

- La société GAZ DE BORDEAUX située 6 place de Ravezies à Bordeaux (33075),
- La société EDF COMMERCE REGION EST située 5 rue Saint-Léon à Nancy (54000),
- La société DIRECT ENERGIE située 2 bis rue Louis Armand à Paris (75725),
- La société GDF SUEZ Énergies France Entreprises & Collectivités située 6 rue Franiatte à Montigny-lès-Metz (57954),

AUTORISE Monsieur le Président ou son représentant à signer l'accord-cadre n° 1301 avec les sociétés retenues par la Commission d'Appel d'Offres, ainsi que chacun des marchés subséquents avec l'attributaire qui sera désigné par la Commission d'Appel d'Offres.

> Pour extrait conforme Metz, le 21 octobre 2014 Pour le Président et par délégation Le Directeur Général des Services

> > Hélène KISSEL